

Technicien Son

Le Technicien Son réalise l'installation, la mise en oeuvre, le paramétrage, le réglage et le suivi technique des matériels et équipements nécessaires aux spectacles et évènements. Il assure la maintenance courante et l'entretien des matériels.

- ♦ **Du 5 octobre 2026 au 24 septembre 2027**
- ♦ **1372 heures de formation / 35h semaine**
- ♦ **14 stagiaires maximum**
- ♦ **Titre professionnel de niveau 4 inscrit au RNCP**
- ♦ **Site de Carquefou (44)**



Public visé

- ♦ Personnes en recherche d'emploi
- ♦ Personnes placées sous main de justice après validation d'un projet d'insertion professionnelle
- ♦ Salariés (CPF de transition professionnelle)
- ♦ Candidat individuel souhaitant accéder à tout ou partie des modules.

Public prioritaire

- ♦ Personnes sortant d'une formation PREPA et dont le projet est validé
- ♦ Personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation emploi (BOETH)
- ♦ Public peu qualifié

Prérequis

- ♦ Etre majeur à l'entrée de la formation
- ♦ Justifier d'une expérience dans le secteur du spectacle vivant (stages, bénévolat)

Objectifs de la formation

Les objectifs de la formation s'orientent vers l'installation et la mise en oeuvre des systèmes de sonorisation. A savoir :

- ♦ Préparer le matériel de sonorisation en fonction des documents technique
- ♦ Entretenir et assurer la maintenance des équipements de sonorisation
- ♦ Installer et désinstaller les équipements et les systèmes de sonorisation en fonction des demandes d'exploitation
- ♦ Paramétrier et prérégler les équipements et les systèmes de sonorisation en fonction des documents techniques et des demandes du régisseur son
- ♦ Assister le régisseur son durant l'exploitation et effectuer les interventions techniques selon ses directives

Contenu de la formation

♦ Son

Documents techniques, Architecture système, Consoles son, Périphériques, Capteurs et prise de son, Systèmes HF, Amplification, Enceintes, Réseaux audionumériques, Câblage et connectiques son, Maintenance préventive et entretien des équipements son, Installation et désinstallation des systèmes de sonorisation, Mise en place des systèmes de diffusion, Pré-réglage d'un système de diffusion, Gestion de sonorisation plateau, Pré-réglage d'un système de diffusion, Exploitation systèmes de sonorisation

♦ Environnement professionnel

Culture du spectacle vivant, Musicologie, Institutions culturelles, Droit du travail, Techniques recherche emploi, Communication, Initiation lumière

♦ Sciences et technologies

Consignes aux utilisateurs d'électricité, Electricité dans le spectacle, Initiation à la Distribution électrique, Mathématique, Bureautique, Informatique, Optique et photométrie, Colorimétrie, Chaîne de la lumière, Lois fondamentales d'électronique, Ensembles démontables et levage

♦ Prévention risques professionnels

Sécurité des ERP, Risques auditifs, Sécurité incendie, Gestes et postures, Risques liés au travail en hauteur, Conduite de PEMP 1A, Risques liés au levage, Préparation à l'habilitation électrique, SST Secourisme du travail

♦ Machinerie

Machinerie scénique

Modalités pédagogiques

- ♦ Des moyens techniques pour un apprentissage en conditions réelles : plateaux techniques entièrement équipés, matériel d'éclairage, de sonorisation et de distribution électrique, salles de cours équipées de tableaux interactifs, atelier de maintenance
- ♦ Prêt d'un ordinateur portable durant la totalité de la formation
- ♦ Equipement de Protection Individuelle fourni à l'entrée en formation
- ♦ Des formateurs tous professionnels en activité dans les différents domaines du spectacle vivant
- ♦ Cours théoriques et pratiques, mises en situation professionnelle

Suivi et accompagnement

- ♦ Accompagnement individuel pédagogique, social et administratif
- ♦ Individualisation des apprentissages
- ♦ Bilans individuels et collectifs

Certification

Cette formation permet l'obtention d'un titre professionnel inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles : n° RNCP38480 en date du 21/12/2023.

La certification du titre de Technicien Son est acquise si le candidat valide la totalité des blocs de compétences, à savoir 5 blocs de compétences ci-après.

RNCP38480BC01

Préparer le matériel de sonorisation en fonction des documents techniques

RNCP38480BC04

Paramétrier et prérégler les équipements et les systèmes de sonorisation en fonction des documents techniques et des demandes du régisseur son

La certification organisée par l'organisme certificateur STAFF, intègre l'entretien final de certification. Lors de cet entretien, le jury de certification prend connaissance de l'ensemble des résultats relatifs au parcours du candidat et délibère sur l'obtention de la certification totale ou partielle. En cas de certification partielle, le candidat a la possibilité de se représenter sur les blocs non obtenus.

Modalités d'admission

Modalités d'accès à la formation

- ♦ Déposer un dossier de candidature complet : accessible sur le site internet : www.staff.asso.fr
- ♦ Tests écrits
- ♦ Jury de sélection : entretien individuel devant jury

Conditions d'admission définitive

- ♦ Avoir satisfait au test écrit et à l'entretien oral

Évaluations

- ♦ Test de positionnement
- ♦ Évaluations tout au long de la formation (contrôle continu)
- ♦ Enquêtes de satisfaction à chaud et à froid
- ♦ Enquêtes d'insertion professionnelle (à 3, 6 et 12 mois)

RNCP38480BC02

Entretenir et assurer la maintenance des équipements de sonorisation

RNCP38480BC03

Installer et désinstaller les équipements et les systèmes de sonorisation en fonction des demandes d'exploitation

RNCP38480BC05

Assister le régisseur son durant l'exploitation et effectuer les interventions techniques selon ses directives

Calendrier sélection 2026

- ♦ Information collective : 4 février 26
- ♦ Ouverture des candidatures : mi-janvier 26
- ♦ Date limite de candidature : 10 juillet 26
- ♦
- ♦ Périodes de sélection : 24, 25, 26, 27, 28 aout et 3 septembre 26
- ♦ Commission de validation : 3 septembre 26
- ♦ Rentrée : 5 octobre 26

Coût et financement de la formation

Demandeur d'emploi

Dispositif Région Pays de la Loire : 1 emploi = 1 formation
(en attente de reconduction)

- ♦ La Région des Pays de la Loire prend en charge la totalité du coût pédagogique de la formation
- ♦ L'entrée en formation ouvre droit à une rémunération par la Région. Cette rémunération ne concerne pas les stagiaires ayant une autre possibilité d'indemnisation (France Travail...).
- ♦ Le montage de la demande de prise en charge financière est gérée exclusivement par STAFF après la sélection.



STAFF

7 rue des petites industries 44470 CARQUEFOU

02 40 25 28 36

Salarié

- ♦ Le coût de la formation est de 18 483 euros
- ♦ Pour tous les contrats salariés, consulter son employeur et son OPCO
- ♦ Formation éligible au CPF

Particulier / financement individuel

- ♦ Nous contacter : 02 40 28 25 36

Nous contacter :

Accueil : contact@staff.asso.fr

Référent handicap : accompagnement@staff.asso.fr